



ANNEXE 1 - BURUNDI - THEORIE DU CHANGEMENT

APPUI INTEGRE POUR UN ELEVAGE FAMILIAL RESILIENT

Analyse du contexte

La théorie du changement prend en compte le travail de description du contexte issu de l'Analyse Commune du Contexte réalisé par l'ensemble des ACNG au Burundi. En conséquence, l'intervention s'appuiera sur divers leviers de changement adaptés au contexte du pays.

L'agriculture, y inclus l'élevage, constitue le principal secteur économique du Burundi. Il occupe 90% de la population burundaise, majoritairement des femmes. Malgré cela, la production ne permet pas de couvrir les besoins nutritionnels de la population et plus de la moitié des enfants souffre de malnutrition chronique. Dans un contexte de morcellement des parcelles (20 ares par exploitation en moyenne) et de baisse de la fertilité des sols due à la surexploitation des ressources, l'accès aux facteurs de production est essentiel car il est indispensable d'intensifier la production sur des surfaces limitées. A ce titre, l'intégration entre agriculture et élevage constitue un levier de changement majeur. L'élevage permet de valoriser les déchets de cuisine et résidus de cultures pour produire des protéines mais surtout de la fumure organique qui permet des transferts horizontaux de fertilité au sein de l'exploitation. Cependant, la faible disponibilité et le recours limité aux services vétérinaires par les agro-éleveurs ne permet pas de sécuriser le cheptel, ce qui met en péril la durabilité du système de production agricole actuel. Le faible nombre d'acteurs de santé animale, leur expertise limitée sur certaines maladies, leur faible structuration, et le manque d'accessibilité aux intrants vétérinaires ne permettent pas l'octroi d'un service de santé animale de qualité aux producteurs. De plus, le manque de reconnaissance de ces services fragilise la durabilité du secteur vétérinaire.

Le système et les services publics de santé animale mis en place par l'Etat burundais ne sont pas performants. Ils manquent de moyens et sont très peu organisés pour réglementer et contrôler le secteur vétérinaire. Ces aspects sont renforcés par un cadre institutionnel défavorable et l'insuffisance de textes réglementaires adaptés.

Le manque de normes sanitaires et de capacités à les mettre en œuvre et les contrôler constituent une menace pour les animaux, les humains et l'environnement qui se traduit par la diffusion d'épizooties, des risques en termes d'antibiorésistance et une dégradation progressive des ressources naturelles.

Alors que les chaînes de valeur élevage sont hautement créatrices d'emplois et contribuent à la sécurisation économique dans les ménages, le cheptel dans les exploitations reste de taille limitée et généralement mono-spécifique. En effet, les éleveurs ont difficilement accès aux facteurs de production et ne peuvent accéder au crédit pour initier ou développer les AGR élevage. Ils disposent généralement de peu de connaissances en matière d'élevage, d'intégration agriculture-élevage, en gestion et n'ont pas accès aux marchés. Le manque de structuration ne leur permet pas de faire des économies d'échelle ou de bénéficier des atouts d'une meilleure organisation des producteurs. Cela limite en outre leur représentation et leurs capacités d'influencer les politiques de développement qui les concernent.

Plusieurs autres facteurs contribuent à la faible productivité des exploitations et à la vulnérabilité des ménages : le manque d'accès aux facteurs de production, aux soins de santé, à l'éducation, aux connaissances sur les techniques de production, aux informations concernant la nutrition, l'hygiène, ou encore la santé reproductive. C'est ainsi que la majorité des ménages ruraux se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. L'analyse de vulnérabilité des ménages en province Ngozi et Kayanza, en 2019, fait état d'un profil de vulnérabilité inquiétant : 11 % de la population est en situation de vulnérabilité critique, 56 % sont considérés comme vulnérables, contre seulement 31 % de ménages modérément

vulnérables et 2 % de résilients. Parmi les catégories les plus vulnérables figurent 67 % de ménages ruraux, en majorité des femmes, dont l'avenir demeure incertain.

De plus, bien que les femmes réalisent la majorité des travaux agricoles, elles se trouvent généralement exclues de la sphère économique. En particulier, elles sont dépossédées des facteurs de production (notamment les terres), et par conséquent ne peuvent ni gérer ni bénéficier des fruits de leur travail. A ce titre, il est indispensable de renforcer la résilience des vulnérables en s'appuyant sur les dynamiques de genre pour s'assurer d'un développement inclusif, mais surtout efficace.

Enfin, les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et de gestion des organisations locales sont faibles et ne leur permettent pas de remplir correctement leur mission au service des communautés, ni de contribuer efficacement à des changements institutionnels positifs et durables.

La situation souhaitée

Grâce à la sécurisation sanitaire du cheptel, les chaînes de valeur d'élevage sont redynamisées et des emplois sont créés dans les zones rurales, permettant aux petits et moyens producteurs d'augmenter leurs revenus grâce à une production accrue et mieux valorisée. Les capitaux (social, physique, humain, environnemental et économique) et la résilience des ménages vulnérables sont renforcés à travers des appuis multi dimensionnels. Les systèmes alimentaires sont durables grâce à une meilleure exploitation des ressources naturelles et la fertilité des sols est restaurée et maintenue par une meilleure intégration de l'agriculture et de l'élevage au sein des exploitations.

Le contexte institutionnel est plus favorable à l'épanouissement des populations rurales, et prend en compte les besoins et les problématiques des agro-éleveurs au sein des politiques nationales.

Ainsi d'ici 2026, les ménages de la zone d'intervention, composés d'hommes, de femmes et de leurs enfants, qui pratiquent l'élevage, accèdent à une sécurité alimentaire et nutritionnelle saine, stable et durable, sont plus résilients aux divers risques (alimentaire, climatique, sanitaire, économique) qui les affectent. Les hommes et les femmes vivent décemment et dignement de leurs activités et tirent pleinement profit de leurs activités d'élevage et agricoles. Les communautés prennent en main durablement leur développement socio-économique dans un contexte institutionnel qui leur est favorable.

Les changements nécessaires et processus de changements

Plusieurs facteurs interagissant entre eux vont permettre d'atteindre la situation souhaitée. L'amélioration durable de la production animale et de son intégration à l'agriculture dans une logique d'équité entre genres représente un des enjeux majeurs de changement, qui permettra une meilleure sécurité alimentaire et économique des groupes cibles. Le partenariat et la subsidiarité vis à vis des organisations et institutions locales, le renforcement des capacités, la formation, l'information, l'éducation et la communication (IEC) seront au cœur de tous les processus de changements nécessaires. S'appuyant sur les groupements et organisations locales structurant le monde rural, mais également sur les structures locales propres à assurer le renforcement des capacités, le projet s'attachera à favoriser la mobilisation des acteurs locaux pour une bonne appropriation technologique autant que la durabilité des innovations promues.

Pour atteindre la situation souhaitée, plusieurs leviers de changement seront nécessaires : l'amélioration de la santé animale dans la zone, le développement de l'entrepreneuriat basé sur l'élevage à travers le renforcement des chaînes de valeurs dans certaines filières ciblées (avicole, apicole, laitière), le renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers une approche holistique et finalement le renforcement des capacités des partenaires locaux pour la durabilité des changements sociétaux et leur autonomisation.

Au niveau de la santé animale, la mise en place et le renforcement des capacités des professionnels privés (notamment les ACSA) et publics, ainsi que leur structuration en réseau permettront de garantir des services de qualité et de proximité. Ces professionnels auront la responsabilité d'assurer le suivi sanitaire des animaux et de conseiller les éleveurs en matière de pratiques d'élevage, afin d'augmenter les productions et de garantir leur salubrité et leur innocuité. Leur approvisionnement en intrants vétérinaires et zootechniques est facilité grâce à des boutiques d'intrants d'élevage et d'agriculture supportées par le projet, dans une logique de rentabilité. De plus, un renforcement de l'exécution du rôle régalien des services provinciaux (Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage) garantira la qualité des services des professionnels privés. Cette voie couvre les activités mises en œuvre dans le **résultat 1**.

La sensibilisation continue des éleveurs sur les aspects liés à la santé animale sera assurée, afin de garantir la rentabilité économique des professionnels privés de santé animale et ainsi pérenniser l'approche mise en place.

De plus, des plaidoyers auprès du ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, seront menés pour garantir un environnement juridique favorable aux professionnels privés de santé animale et aboutir à la mise à jour de certains textes réglementaires, de manuels, et directives en matière d'élevage. Conjointement, le fonctionnement d'un cadre de concertation en santé animale, piloté par la Direction Générale de l'Élevage, permettra une redynamisation du système de contrôle et de surveillance épidémiologique. Ce cadre de concertation fonctionnel mobilisera les différents acteurs et favorisera leurs échanges, impliquant davantage les éleveurs et les professionnels privés de santé animale. Ces interactions favoriseront l'actualisation et la validation d'un plan de lutte contre les maladies, la mise en place de systèmes d'alerte et d'intervention efficaces, etc. Une plateforme One Health réunissant des acteurs des trois disciplines concernées (santé humaine, santé animale et environnement) est mise en place, permettant de valoriser une approche intégrée de lutte contre les menaces sanitaires et la conduite d'actions multisectorielles, selon un plan d'action conjointement établi. Ainsi, les urgences sanitaires sont gérées au niveau national selon une approche pluridisciplinaire englobant des acteurs de la santé humaine, animale et de l'environnement. Cet aspect sera également mis en œuvre dans le **résultat 1**.

Hypothèse 1 : Il est supposé que les services concernés acceptent d'intervenir dans une logique mutuellement bénéfique tout en étant prêts à fournir des prestations auprès des populations rurales, parfois difficilement accessibles.

Afin d'augmenter la participation des petits et moyens producteurs dans les chaînes de valeur, les différents acteurs des chaînes de valeurs promues par le programme (filières laitière, apicole et avicole) bénéficieront d'appuis ciblés et différenciés. Le renforcement des capacités techniques et de gestion des agro-éleveurs, ainsi que des appuis matériels permettront d'augmenter leurs revenus grâce à une production accrue, mieux valorisée, davantage commercialisée et répondant à la demande locale. Le programme attachera une attention particulière aux renforcements des services existants, susceptibles d'engendrer une dynamique de développement des AGR et de création d'emplois et d'opportunités au sein des communautés rurales. La collaboration avec les pourvoyeurs de services financiers existants dans la zone facilitera l'accès à un crédit adapté aux groupes d'entrepreneurs agro-éleveurs et l'initiation de leurs AGR en lien avec l'élevage. Ce volet sera assuré par les activités du **résultat 2**.

Hypothèse 2 : Concernant les services aux producteurs, aussi bien en ce qui concerne la santé animale que le crédit, l'hypothèse centrale est que les sensibilisations et formations réussiront à mobiliser les entrepreneurs agro-éleveurs afin qu'ils utilisent ce service de crédit mais aussi que les suppléments de revenus générés par les AGR et les différents appuis permettront aux éleveurs d'obtenir des bénéfices tout en payant les services rendus.

La structuration des éleveurs et l'appui aux structures collectives existantes dans les filières promues permettra de soutenir des groupes interconnectés et leurs faitières, et de renforcer ainsi les capacités

de leadership. Ces organisations professionnelles développent des services accessibles aux acteurs des chaînes de valeur des filières promues, permettant une production, conservation, transformation et commercialisation accrue de produits d'élevage. Elles se mobilisent pour une meilleure représentation, favorable à l'influence de nouvelles politiques agricoles plus adaptées à un élevage familial intégré et au développement des chaînes de valeurs locales. Grâce à une conscientisation des acteurs sur les enjeux de l'agriculture et de l'élevage familial dans le développement local, les communautés et les instances locales investissent dans les infrastructures d'élevage et appliquent les principes de bonne gouvernance dans leur gestion.

L'interconnexion, les synergies et la complémentarité des différents services (supports technique et financier, approvisionnement en intrants, réglementation et normalisation, etc.) permettront aux entrepreneurs agro-éleveurs d'accéder à une pleine inclusion financière, l'accès au crédit, à l'épargne, et aux produits d'investissement. Ils pourront développer des services économiquement rentables et viables.

Pour plus d'efficacité, la digitalisation des activités à différents niveaux des chaînes de valeur promues par le AIEFR permettra aux différents acteurs actifs dans les filières d'élevage le partage et l'accès aux informations et de continuer d'innover en termes de services, de processus, de modèles de production, de transformation, de canal de distribution et de vente, ou de communication pour développer des produits et services basés sur les besoins réels de la communauté. Elle profitera aux entrepreneurs agro-éleveurs, en assurant leur participation aux chaînes de valeur et en optimisant les revenus issus de leur activité.

De plus, la circulation des informations engendrées par la digitalisation des chaînes de valeur des filières d'élevage promues par le AIEFR va également aider le gouvernement et les autres intervenants dans le secteur à comprendre les potentiels, les forces et les insuffisances des filières d'élevage en place, pour mieux concevoir et cibler les supports envisagés. Ces volets seront également assurés par les activités du **résultat 2**.

Hypothèse 3 : Les acteurs politiques sont sensibles aux plaidoyers qui émanent des structures collectives d'agro-éleveurs.

La consolidation des moyens d'existence des ménages vulnérables, s'appuie sur une démarche multidimensionnelle, qui permet d'agir sur plusieurs dimensions de la vulnérabilité. Avec la dotation d'un noyau caprin selon le principe de la chaîne de solidarité, les ménages recevront des appuis complémentaires aussi bien en termes de formation (technique, santé, nutrition...), que de matériel et d'intrants. Grâce à ces appuis, les ménages développent leurs connaissances en matière d'élevage et d'autres thèmes complémentaires et mettent en pratique les techniques d'élevage améliorées et intégrées. La présence d'un réseau de santé animale professionnel à coût abordable, ainsi qu'une sensibilisation continue des agro-éleveurs, les incitent à utiliser ces services vétérinaires et à intégrer des pratiques préventives et d'épidémiologie surveillance. L'ensemble des interventions facilitera l'amélioration rapide de leurs conditions de vie, dans toutes les dimensions, tout en les intégrant dans une dynamique solidaire. Le choix du petit élevage est justifié par l'exiguïté des terres et la nouvelle loi sur la stabulation permanente.

Dans un court délai (après 2 ans), il est attendu que les groupes cibles de la catégorie des vulnérables bénéficiant de l'appui holistique / multidimensionnel renforcent leurs différents capitaux : physique, humain, social, financier, naturel, institutionnel, et par conséquent leurs capacités productives, facilitant leur participation et leur intégration dans les chaînes de valeur agricoles, alors même qu'ils ont actuellement tendance à en être exclus. Le **résultat 3** opérationnalisera cette voie de changement.

Hypothèse 4 : Pour ce volet, les partenaires s'appuient sur l'hypothèse que les renforcements apportés se combineront pour permettre aux ménages de voir leur situation alimentaire et économique effectivement s'améliorer, au profit de l'accès aux services sociaux de base. Il est également envisagé que des approches combinées et concertées renforceront l'impact du projet et pourront avoir des effets au-delà du groupe cible initial (formation de pair).

L'atteinte des différents résultats sera permise par la mobilisation des expertises et des compétences de plusieurs partenaires, surtout locaux : les partenaires opérationnels, techniques, stratégiques, institutionnels, académiques, mettant en œuvre des approches multisectorielles. Leurs liens permettront un partenariat multi-acteurs basé sur un principe de subsidiarité, donnant lieu à un partage des responsabilités correspondant aux domaines d'expertise de chacun. Cela engendra spontanément des espaces d'apprentissage collectif, nécessaire au renforcement de leurs capacités. Le renforcement des capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et de gestion des partenaires locaux est ainsi capital pour leur permettre de remplir correctement leur mission au service des communautés et de contribuer efficacement à des changements institutionnels positifs et durables. A l'issue de l'intervention, ils sont en mesure de mobiliser leurs propres ressources et leurs alliances et réseaux, et deviennent plus autonomes. Ce volet sera assuré par le **résultat 4**.

Les acteurs

Les organisations de producteurs (groupements, associations et leurs faitières) sont des acteurs cruciaux au cœur de la théorie du changement. A travers la structuration des agro-éleveurs, elles assurent un rôle indispensable en tant que pourvoyeuses de services (conseil, mise en relation, appui technique) au profit des ménages membres, tout en assurant la représentation de ces derniers. Les leaders locaux seront particulièrement mis à contribution dans ce cadre, dans leur rôle de mobilisation sociale, d'intermédiation mais aussi de sensibilisation locale.

Le partenaire local principal de VSF-B, UCODE-AMR, est un acteur clé, sur lequel l'intervention s'appuiera pour l'efficacité de l'intervention mais aussi sa durabilité, au sens de l'appropriation technique et de la durabilité sociale. Pour une meilleure efficacité et un meilleur impact, une collaboration multi acteurs est mise en place et implique : les partenaires opérationnels et techniques (UCODE-AMR, les IMF en tant que partenaires d'offres de services financiers aux éleveurs), les partenaires institutionnels (la Direction Générale de l'Elevage et les services techniques du MINEAGRIE dont les BPAE et les services d'élevage au niveau communal, les Administrations provinciales et communales, le Bureau provincial de la santé), les partenaires stratégiques (les ACNG belges membres du groupe sectoriel agriculture et d'autres ONG actives dans le secteur élevage), et les partenaires académiques (Université de Ngozi, ISABU, etc.).

Les IMF représenteront des acteurs clé dans les approches liées à la mise à disposition de crédits adaptés aux besoins des acteurs de la santé animale et des entrepreneurs agro-éleveurs désireux de s'engager dans de nouvelles spéculations dans les chaînes de valeur. L'expertise et les moyens financiers de ces IMF seront valorisés par le projet via une sensibilisation des entrepreneurs agro-éleveurs rassemblés en groupements, et leur mise en relation avec les pourvoyeurs de services financiers. La viabilité financière sera favorisée car le recouvrement des coûts et la redevabilité des bénéficiaires seront améliorés à travers l'approche privilégiant le crédit et les institutions de microfinance, ainsi que la caution solidaire.

Sur le plan institutionnel, VSF-B s'appuiera sur la Direction générale de l'Elevage pour actualiser les textes réglementaires d'offres de services vétérinaires privés de proximité et assurer la mobilisation des intervenants dans le domaine de l'élevage, à travers le pilotage d'un cadre de concertation en santé animale. Les Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage des 4 provinces (BPEAE), les Bureaux Provinciaux de la Santé (BPS) et les acteurs de la santé humaine (ACS essentiellement) seront mobilisés localement pour assurer les services de santé animale et humaine, de nutrition, d'hygiène au profit du groupe cible en termes d'IEC, en cohérence avec les activités et la politique nationale. Les mutuelles de santé seront des acteurs clés pour faciliter l'accès des ménages aux prestations de soins de santé humaine.

Les acteurs privés de la santé animale assureront les soins et la prophylaxie du cheptel sur base de prestations payantes à travers un statut de privé. Ils seront appuyés par le projet par des renforcements technique, matériel et financier.

Les jeunes entreprises spécialisées dans la production et la commercialisation de poussins seront appuyées et renforcées. De nouvelles unités de production seront construites dans la zone d'intervention, dont la gestion sera confiée à ces entreprises, qui vulgariseront les techniques utilisées auprès des aviculteurs locaux, tout en assurant le rôle de fournisseurs d'intrants.

Contribution de VSF-B

VSF-B contribuera au processus par l'apport des moyens techniques, humains, matériels et financiers nécessaires à la mise en œuvre des processus des changements. Inscrit dans un processus de désengagement, VSF-B assurera le renforcement des capacités des acteurs majeurs afin de permettre la durabilité des activités et de leurs effets au profit des populations. S'appuyant sur les acteurs cruciaux précédemment cités, VSF-B assumera aussi un rôle de mise en relations entre acteurs, définissant en concertation avec ces derniers, les meilleures approches et les voies et moyens d'assurer les synergies et complémentarités les plus bénéfiques pour les groupes cibles. VSF-B accompagnera également les acteurs dans le suivi-évaluation à travers la mise en place des outils de collecte et traitement d'informations et l'accompagnement des acteurs dans leur utilisation. Enfin, VSF-B va assurer l'accompagnement de ces acteurs dans la mise en place d'espaces d'apprentissage valorisant l'analyse des processus et approches adoptées et contribuant à la création des conditions nécessaires pour la capitalisation des expériences et la capture des connaissances issues de la mise en œuvre de l'intervention et de ses résultats.

Collaboration multi-acteurs

Sur base d'une vision commune avec les ACNG présentes au Burundi dans le cadre du CSC et en concertation avec les organisations qui vont travailler de concert (UCODE_AMR, ADISCO, CUFOR, SAVONOR, AUXIFIN, VSF-B, LC, DB, ...), plusieurs synergies ont été construites, afin de maximiser les chances de réaliser les objectifs communément poursuivis :

1. Synergie opérationnelle : VSF-B et LC

Dans une même zone et sur des bénéficiaires communs, les deux ACNG ont l'objectif commun de promouvoir la sécurité alimentaire chez les ménages vulnérables et de faciliter l'accès aux services financiers et la création d'emplois chez les micro-entrepreneurs grâce aux activités agricoles et d'élevage. VSF-B et LC vont appuyer un système de production axé sur l'intégration de l'agriculture et l'élevage au sein des mêmes exploitations agricoles. Les deux ACNG se répartissent les responsabilités pour mettre en œuvre l'appui holistique aux vulnérables consistant à assurer le renforcement du capital physique (dotation de chèvres et jardins potagers), social (chaîne de solidarité), humain (alphabétisation, santé et éducation nutritionnelle), naturel (hygiène, protection des sols, utilisation de la fumure organique) et financier (promotion des tontines). LC, spécialisée dans les aspects liés à la production végétale, va s'occuper de tous les aspects liés au développement des cultures vivrières tandis que VSF-B va s'occuper de tous les aspects liés à la production animale au sein des exploitations agricoles. LC va également appuyer les ménages vulnérables en alphabétisation et en tontines. Concernant les entrepreneurs agro-éleveurs, LC va s'occuper de l'appui à l'élaboration d'un plan d'affaire et de la formation en gestion des micro-entreprises, tandis que VSF-B va assurer l'accompagnement pour l'acquisition d'un crédit bétail, via des institutions de microfinance. VSF-B va également appuyer différents services fournis par les acteurs des chaînes de valeurs des filières d'élevage promues.

Dans le domaine de la santé mentale et de l'accès aux mutuelles de santé, VSF-B et LC cherchent à améliorer les conditions de vie des ménages en province de Ngozi, afin de pouvoir prendre soin des personnes souffrant de troubles mentaux ou en détresse psychologique, et de faciliter aux ménages vulnérables l'accès aux soins à travers l'adhésion au MUSA. VSF-B va ainsi permettre l'accès à des

animaux d'élevage pour des ménages dont l'un des membres souffre de problèmes de santé mentale, tandis que LC assurera la prise en charge mentale de cette personne.

Concernant l'accès aux soins, VSF-B va subventionner l'annuité et les frais d'adhésion à la MUSA pour les ménages pauvres membres de la chaîne de solidarité communautaire et LC va mener la sensibilisation des communautés tout en appuyant le fonctionnement des services.

2. Synergie organisationnelle et logistique : VSF-B et LC ; VSF-B et Join For Water

Pour une gestion efficiente, VSF-B et LC vont partager les charges liées à l'occupation d'un bureau commun dans la zone d'intervention et à l'appui institutionnel à un partenaire commun (UCODE-AMR), au prorata des prestations du partenaire. De même, VSF-B et Join for Water partageront le même bureau de représentation nationale à Bujumbura et partageront les charges au prorata de l'occupation de l'espace : VSF-B 60% et Join for Water 40%.

3. Synergie géographique :

LC et VSF-B, BD, Clbe, CSA, Entraide et Fraternité, SOS-Village d'Enfants, etc. et leurs partenaires locaux (UCODE, CUFORE, ADISCO, CAPAD, etc.)

Ce groupe d'ACNG, en concertation avec leurs partenaires locaux respectifs, ont comme objectif commun de promouvoir l'agroécologie au Burundi, pour une sécurité alimentaire et économique respectueuse de l'environnement. Chaque organisation contribuera à la réalisation de cet objectif dans sa zone respective selon des outils communément élaborés. Les parties prenantes se sont également fixé l'objectif commun d'utiliser l'Outil d'Intégration Environnementale (OIE) développé par LC, afin de diminuer les impacts négatifs de leur programme sur l'environnement.

4. Synergie opérationnelle : VSF-B et l'entreprise SAVONOR s.a

VSF-B et SAVONOR se sont fixé comme objectif commun d'assurer et de sécuriser la production des ménages d'agro-éleveurs en province de Rutana, par la restauration et le maintien de la fertilité des sols, grâce à l'intégration de l'agriculture et l'élevage au sein des exploitations. Parmi les exploitations familiales engagées avec SAVONOR s.a sur les filières agricoles moringa, tournesol et palmier à huile, SAVONOR s.a va accompagner les producteurs sur les bonnes pratiques agroécologiques. Elle va sélectionner les agriculteurs de son réseau ayant de bons antécédents en matière de remboursement de crédit et va les accompagner pour qu'ils puissent obtenir des prêts financiers pour l'achat du bétail destiné à la production du fumier au sein de leurs exploitations. En tant qu'entreprise de transformation, SAVONOR s.a va garantir l'accès au marché pour ces exploitants, pour l'écoulement de leur production, en s'engageant à acheter leurs produits, matière première pour la transformation. En parallèle, VSF-B assurera la formation et l'accompagnement de ces bénéficiaires sur les techniques d'élevage et la sécurisation zoo-sanitaire des animaux au sein des exploitations.

5. Synergie opérationnelle : VSF-B et l'entreprise sociale AUXFIN BURUNDI

VSF-B et AUXFIN se sont fixé comme objectif commun de structurer et digitaliser les activités menées dans la chaîne de valeur avicole, afin de disposer de données fiables sur les filières promues. AUXFIN développera une plateforme digitale, qui permettra de collecter les informations, tandis que VSF-B assurera la structuration des producteurs et la dissémination de cette plateforme auprès de tous les acteurs de la chaîne de valeur.

Les risques

Certains risques majeurs pourront remettre en cause l'intervention et la théorie du changement établie. Il s'agit prioritairement des risques associés à l'évolution de la situation politique et sécuritaire qui

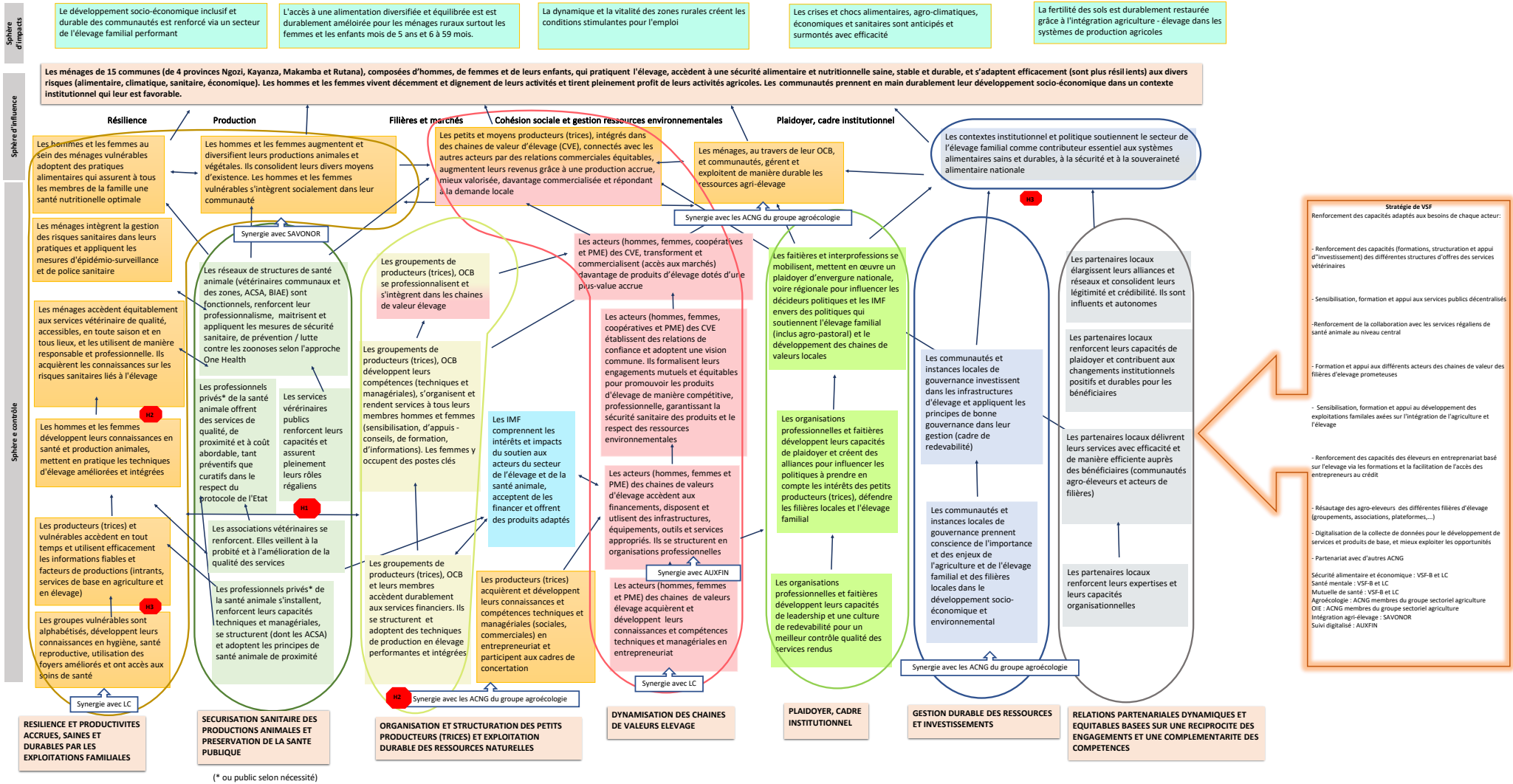
prévaut dans le pays, ainsi que les problématiques liées aux changements climatiques et aux désordres qu'ils génèrent, particulièrement dans un espace où les ressources naturelles sont déjà fort vulnérables.

La stricte application de la loi sur les ONG peut limiter ou compromettre la mise en œuvre du programme, du fait de ses obligations sur les équilibres ethniques au sein des ressources humaines employées par les ONG, les pourcentages à accorder aux investissements, ou encore les mesures de suivi et contrôle, via différentes autorisations administratives. D'autres risques sanitaires, liés à l'évolution de la pandémie de COVID-19 et l'apparition d'épizooties non maîtrisées, peuvent entraver la bonne implémentation des activités. L'ensemble des risques sont présentées dans le chapitre dédié avec leur probabilité d'occurrence, leur impact potentiel et les mesures d'atténuation proposées.

Suivi & évaluation

Se basant sur les expériences des programmes précédents, le système de collecte d'informations sera revu, consolidé et digitalisé afin de disposer des données nécessaires pour la bonne gestion du cycle de projet et l'établissement des indicateurs de performance de l'intervention. Des bases de données permettront le suivi individuel des bénéficiaires et assureront une meilleure visualisation des acquis et des lacunes du projet, et serviront à l'amélioration continue des approches engagées. Une nouvelle fois, le système sera digitalisé à l'aide de Kobotoolbox afin d'en assurer une utilisation et une mise en œuvre beaucoup plus efficiente. Pour ce qui concerne le suivi des activités avicoles, une collaboration avec AUXFIN permettra d'améliorer encore le suivi réalisé.

Des ateliers thématiques seront organisés pour renforcer les cadres d'analyses et d'échanges portant sur les processus et les résultats. Enfin, la gestion des connaissances produites sera organisée afin de pouvoir bénéficier des leçons apprises de l'intervention (approches, méthodes) et de ses résultats aussi bien en interne qu'en externe.



Hypothèse 1 Il est supposé que les services concernés voudront bien intervenir dans une logique mutuellement bénéfique tout en étant prêts à fournir des prestations auprès des populations rurales, parfois difficilement accessibles.

Hypothèse 2 Concernant les services aux producteurs, aussi bien en ce qui concerne la santé animale que le crédit, l'hypothèse centrale est que les sensibilisations et formations réussissent à mobiliser les entrepreneurs agro-éleveurs afin qu'ils utilisent ce service de crédit mais aussi que les suppléments de revenus générés par les AGR ou les appuis permettront aux éleveurs d'obtenir des bénéfices tout en payant les services rendus.

Hypothèse 3 Les acteurs politiques sont sensibles aux plaidoyers qui émanent des structures collectives d'agro-éleveurs.

Hypothèse 4 Pour ce qui concerne l'intervention multi dimensionnelle vis-à-vis des ménages vulnérables, les partenaires s'appuient sur l'hypothèse que les renforcements apportés se combineront pour permettre aux ménages de voir leur situation alimentaire et économique effectivement s'améliorer au profit de l'accès aux services sociaux de base. Il est également envisagé que des approches combinées et concertées renforceront l'impact du projet et pourront avoir des effets au-delà du groupe cible initial (formation de pair).